COMMUNE DE BIBEY: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL **OUVERT** N₀ 006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM/2020, du Novembre 2020 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction du bac de TOBE dans la commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, région du Centre. Financement : Budget MINTP, Exercice 2020 et 2021, Ligne Fonds Routier. Le Maire commune de BIBEY, de la Maître d'Ouvrage, lance pour compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres

National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de la campagne de Construction Complète des bacs de franchissement sur certains cours d'eau de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice budgétaire 2020 et suivants, le Maire de la commune de BIBEY, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du bac de TOBE dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, région du Centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

1.1 - TRANCHE FERME

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- L'installation générale du chantier et l'amené du matériel;
- 2. Le repli du matériel ;
- 3. Fourniture et pose des panneaux de publication et d'information, et d'annonce du bac;
- 4. le débroussaillement, l'élagage et l'abattage des arbres:
- 5. Nettoyage et aménagement d'une plateforme de travail ;
- 6. Mise à l'eau de l'ouvrage ;
- 7. Construction ou réfection du bâtiment existant ;
- 8. construction et assemblage des barges ;
- 9. réfection du platelage en bois;

- 10. Refection des portiques ;
- 11. fourniture et installation d'un groupe de traction et
 ses accessoires du bac ;
- 12. fourniture et installation des éléments accessoires du bac ;
- 13. réfection des rampes d'accès;
- 14. travaux de quai et fossés divergents;
- 15. fournitures et installation des divers câbles;
- 16. fournitures et installation des treuils et galets;
- 17. fournitures et installation des poulies et palans;
- 18. réfection des garde-corps métallique;
- 19. formation des agents d'exploitation du bac ;
- 20. maintenance du bac pour un an après la réception provisoire avant le transfert à l'exploitant conformément au cahier de charges;
- 21. Divers.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux de construction est de 350 000 000 (Trois Cent Cinquante Millions) de francs CFA, réparti ainsi qu'il suit :

Phase	Tranche	Désignation du BAC	Région	Budget prévisionnel TTC	Délai (mois)
1	Ferme	BAC de Tobe	Centre	125 000 000	03 mois
2	Conditionnel			225 000 000	05 mois
	TOTAL		350 000 000	08 mois	

4. Délai de livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 08 (huit) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux pour la phase considérée.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché : A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maitre d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maitre d'Ouvrage qui est le Maire de la commune de BIBEY.

5. Allotissement

La prestation constituée d'un lot unique se présente comme suit :

N° du lot	Désignation du BAC	Département	Commune	Cours d∐eau
1	BAC de Tobe	Haute-Sanaga	BIBEY	SANAGA

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou Groupements d'Entreprises, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2020 et 2021, Ligne Fonds Routier.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service de l'Autorité contractante sis à l'Hôtel de Ville de la commune de Bibey.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service de l'Autorité contractante sis à l'Hôtel de Ville de la commune de Bibey dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement payable à la recette municipale de la commune de Bibey d'une somme non remboursable de Deux Cent Mille (200 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2);
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).
- Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.
- Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français et ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé, au Secrétariat Général de la commune de Bibey, au plus tard le 18 Décembre à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM/2020, du 17 Novembre 2020

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction du bac de TOBE dans la commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, région du Centre République du Cameroun.

Financement : Budget MINTP, Exercice 2020 et 2021, Ligne Fonds Routier.

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) de 2%

établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° Lot	Désignation du BAC	Caution de soumission (FCFA)	
1	Bac de TOBE	7 000 000	

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 18 Décembre dès 12 heures précises dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville de Bibey.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- lere étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3éme étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 1) Dossier administratif
- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ou documents scanner,
- d) absence de la caution de soumission

2) Dossier Technique

Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ou documents scannés ;
- c) Absence dans le personnel d'un ingénieur électrotechnicien
- d) Absence dans le personnel d'un expert en construction navale ou fluvial, ou d'un Ingénieur ou un Technicien des techniques industrielles ;
- e) Absence de la capacité financière d'un montant au moins égale à 30% du coût prévisionnel du cout prévisionnel ;
- f) Entreprise ayant fait l'objet d'abandon de chantier au cours des trois dernière années dans le travaux (bac ou bateau etc)
- g) Non justification de la possession en propre ou en location du matériel suivant :

N°	Désignation	Quantité
IV	Designation	Quantite

01	Poste de soudure au moins 400 A	2
02	Tire-fort au moins 20 tonnes	2
02	Un groupe électrogène	1
03	15 KVa	-
04	Une pirogue à moteur 30 chevaux minimum	1
05	 Un véhicule pick up. 	1
06	 Un moyen de manutention 	1

- h) g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 31 critères sur l'ensemble des 41 critères essentiels ;
- 3) Dossier financier
- a) Fausse déclaration ;
- b) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
 - la soumission,
 - le bordereau des prix,
 - le détail estimatif,
 - le sous-détail des prix unitaires.
- i) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 41 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre sur 02 critères
- Le personnel d'encadrement proposé sur 10 critères ;
- Le matériel à mobiliser sur 09 critères ;
- Les Références du Soumissionnaire sur 20 critères ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas

présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire qualifié (qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante) dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant des rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant Cent vingt (120) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routiers du Ministère des Travaux Publics en face de la Campost Messa.

YAOUNDE le 17 Novembre 2020

Le MAIRE SAVOM Martin

Télécharger le DAO